

VIVRE À CROIX

N°182 - JAN/FÉV 2021

BONNE ANNÉE !



Plombier Chauffagiste

entreprise centenaire

Bienvenue à nos nouveaux clients :
Jusqu'au 31/12/2020, 50% de remise
sur votre entretien de chaudière gaz



Contact : Isabelle 03.20.26.95.42



Métropole AUDITION

le confident de votre oreille



Retrouvez le plaisir d'entendre

Hélène ROGER
20 ans d'expérience
Prêt & Devis



Port du masque
obligatoire
et respect des
règles sanitaires

Solution auditive adaptée à vos besoins Ecoute et conseil personnalisé

35 rue Jean Jaurès - 59170 CROIX - **Tél 03 20 72 49 76**
www.metropole-audition.fr



Du 2 janvier au
27 février 2021

200€ OFFERTS

pour une double souscription :
Auto et Habitation



Votre agence à Croix

PARMENTIER & VERGÈS ASSURANCES

22, place de la République - 59170 CROIX
03 20 72 13 46
agence.croix@mma.fr



ENTREPRENEURS D'ASSURANCES

*Pour toute souscription auprès d'un Agent MMA d'un premier contrat Auto (CG 614) ou Habitation (CG 410), MMA déduit 200 euros de la cotisation annuelle de votre 2ème contrat (CG 614 ou CG 410, hors Mobil-home, châteaux et biens assimilés) souscrit (Auto si Habitation ou Habitation si Auto), lorsqu'elle est supérieure ou égale à 201 euros (hors paiement trimestriel et semestriel). Offre non cumulable, non renouvelable, valable du 2 janvier au 27 février 2021 et uniquement la première année de souscription.

MMA IARD, société anonyme au capital de 537 052 368 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Le Mans 440 048 882 - Siège social : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex 9. Les produits distribués par MMA sont assurés par MMA IARD SA et MMA IARD Assurances Mutuelles. La documentation relative à nos produits est disponible sur mma.fr ou dans nos agences.

orcas n°14002472 www.orcas.fr



Pompes Funèbres

WYFFELS

Maison Familiale depuis 1904

- Pompes funèbres • Salons funéraires
- Conventions obsèques
- Monuments funéraires

191, Bd Emile Zola - 59170 CROIX

72, Av de Flandre - 59491 VILLENEUVE D'ASCQ
(sur le grand Boulevard SART)

Tél. 03 20 75 54 14

email : pompesfunebres.wyffels@orange.fr

AU PRÉSENT

DÉCORATION & ARTS DE LA TABLE



CLICK
&
COLLECT

23, place de la République - 59170 Croix

09 81 44 74 94

au-present-deco.fr





Au moment où j'écris ces lignes, nous vivons une phase de sortie progressive du confinement. Quelle époque ! Nous ne cessons de nous en étonner depuis le mois de mars.

Qui aurait dit qu'un virus bousculerait ainsi notre mode de vie, notre rythme, nos habitudes, notre travail,

nos familles, nos relations avec l'autre, collègue, ami, voisin... À la sidération et l'immense peine de voir le nombre de victimes s'alourdir, à la crainte de voir ses proches ou soi-même, touchés par la maladie, s'est ajoutée l'inquiétude liée à une crise économique et sociale, conséquence de cette situation hors normes. Et au cœur de ces préoccupations, des attentats et divers actes de violence ont semé le trouble et l'horreur.

Dès lors, deux mots me viennent à l'esprit : se réinventer et résister.

Se réinventer pour vivre en personne avertie, citoyenne et responsable. **Résister** pour aller de l'avant et ne surtout pas céder aux tentatives de déstabilisation.

En innovant, en étant réactif, en travaillant, nous répondons à ces deux impératifs : il en est ainsi avec la continuité du service public, le renforcement des actions de solidarité, la mise en place de protocoles sanitaires stricts pour assurer un cadre propice à l'enseignement, la distribution de masques, le soutien aux entreprises, commerces, restaurants mais aussi aux associations. Les chantiers en cours continuent de métamorphoser la ville. Les illuminations, réparties dans toute la ville, mettent un peu de baume au cœur.

Et puis résister ! « Un résistant c'est un optimiste » disait Raymond Aubrac qui était venu à Croix inaugurer l'école, rue Kléber, qui porte le nom de son épouse Lucie. Je pense toujours avec émotion à ce moment.

Alors oui, nous allons résister et défendre nos valeurs républicaines ainsi que le vivre ensemble et la solidarité. Alors oui, nous allons faire preuve d'optimisme et de combativité pour aborder 2021 qui sera meilleur ! Nous retrouverons la convivialité, le plaisir d'être ensemble lors de rencontres, de moments festifs, culturels ou sportifs.

Le conseil municipal, par ma voix, vous présente ses vœux les meilleurs !

Régis CAUCHE
Maire de Croix
Vice-Président de la MEL
Conseiller départemental

SOMMAIRE

PAGES 4-6 RÉTRO

PAGES 7-9 ACTUS

PAGE 10 PORTRAIT

PAGES 11-15 EDUC

PAGES 16-18 ÉCO

PAGE 19 INFO

PAGES 20-21 À VENIR

PAGE 22 POLITIQUE

Directeur de la publication :

Régis CAUCHE, maire de Croix

Rédaction en chef / rédaction :

Sylvie BECK - Directrice

Conception - Réalisation :

Sébastien NOTREDAME

Photographe :

Thibault LIBBRECHT / Archives

Régie publicitaire :

C'UTILE - Tel. 03 20 68 92 98

Impression :

Impression Directe, 61/63, Avenue de la Fosse aux Chênes - 59100 Roubaix-Tel. 03 28 09 96 76

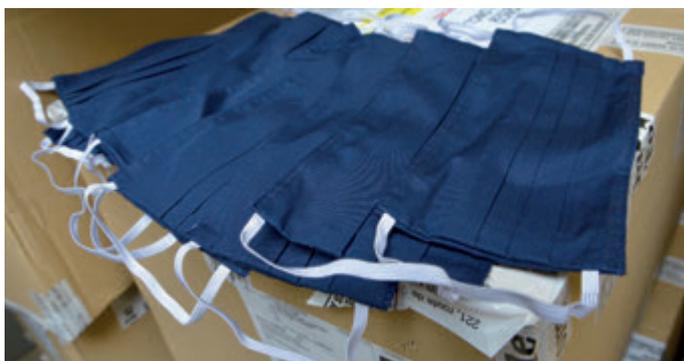


L'atelier défense au collège

Une vingtaine d'élèves de 4^e et 3^e participant à « l'atelier défense » du collège Boris Vian, animé par Mme De Clarens a accueilli deux officiers du CRR-FR (Corps Réaction Rapide France), le lieutenant-colonel Stéphane et le capitaine Thomas. Ces derniers ont évoqué le sens de l'engagement et du sacrifice, les notions de commémoration et de devoir de mémoire au cours d'un moment d'échange avec les collégiens et l'appui de Guy Maxime Delplace, Conseiller délégué aux anciens combattant et associations patriotiques et correspondant défense. Les réactions des élèves n'ont pas tardé à fuser. « On sait maintenant que les militaires ont de vraies valeurs, qu'ils savent pourquoi ils s'engagent » : mission accomplie pour les officiers de l'état-major ! Inscrit dans le programme d'Éducation Morale et Civique, en complément des cours d'histoire-géographie, cet atelier propose des activités variées en lien avec le monde de la défense : visites d'unités militaires et de sites historiques, activités sportives, rencontres avec des acteurs de la défense, découverte de métiers et parcours professionnels.



Distribution de masques dans les écoles



Le lundi 2 novembre, jour de rentrée scolaire après les vacances de la Toussaint, le masque est rendu obligatoire pour les enfants dans les écoles élémentaires.

Complétant les deux distributions à l'issue du premier confinement, la Municipalité a distribué 1350 masques dans toutes les écoles à leur intention.

Un don de masques

Gerinox France, société spécialisée dans la conception de matériels en acier inoxydable basée à Bondues, a fait don de 57 600 masques FFP2 à quatre villes de la métropole et au Lions Club de Bondues. C'est dans ce cadre que Jérémy Welsch, son dirigeant, a livré 9600 masques en mairie de Croix. Ces derniers ont été remis aux professionnels de secours et au service de soins infirmiers à domicile.



SOLIDARITÉ

L'association des Restos du Cœur à pied d'œuvre



Thérèse Ameye et son équipe de bénévoles sont à pied d'œuvre pour recevoir les bénéficiaires et répartir les denrées récoltées ou données. Les distributions ont lieu tous les lundis, impasse Pluquet à partir de 13h30. Compte tenu des conditions sanitaires, les bénéficiaires sont accueillis selon les plages horaires indiquées au début de la campagne. Celle-ci prendra fin le 12 mars. Les inscriptions sont encore possibles sur place à partir de 16h30 le lundi.

Banque alimentaire

L'école Jean Jaurès a été l'étape finale de la récolte des denrées, effectuée dans toutes les écoles de Croix au bénéfice de la banque alimentaire, représentée ici par M. Lesure, responsable de l'organisme dans le Nord. Cette opération est organisée chaque année. Corinne Kieliszek, adjointe à la solidarité est aux côtés des CP et CE1, très motivés.



Opération d'aide alimentaire



Le Département du Nord a renouvelé son opération d'aide alimentaire à destination des publics fragiles en lien avec les producteurs locaux. Pour la ville de Croix, ce sont 101 familles qui ont bénéficié de cette action, se voyant remettre 18 kilos de denrées telles que du lait, des pommes de terre, des légumes variés, du jus de pomme, des œufs, des fruits et du café.

Solidarité - réciprocité

Merci à Marc Potvin et l'entreprise Petitfils qui ont remis 1 500 euros, à : le scrabble des aînés, Croix Entraide et les P'tits Nous (associations caritatives) en retour de l'aide apportée par la mairie pour protéger les aides à domicile pendant le premier confinement. Un beau geste de solidarité réciproque !



Recueillement

La lourdeur et la gravité de l'actualité, au mois de novembre, ont conduit à plusieurs moments solennels ou de recueillement :

- Un hommage à Samuel Paty, enseignant assassiné dans l'exercice de son métier, le jour de l'hommage national, le 21 octobre dans le parc de la mairie.
- Le 2 novembre, les élus croisiens ont soutenu et accompagné les enseignants et les élèves dans les écoles et au collège pour la minute de silence organisée en ce jour de rentrée dans les établissements scolaires.
- Le 7 novembre, les drapeaux ont été, à nouveau, mis en berne pour l'hommage national rendu aux trois victimes du terrorisme en la basilique Notre Dame de Nice le 29 octobre.
- Le 11 novembre, le contexte, à la fois sanitaire et sécuritaire, a conduit à réduire l'affluence habituellement si nombreuse à la cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918 et l'hommage aux « morts pour la France ». Une vidéo est en ligne sur la page facebook de la ville.
- Le 13 novembre, Régis Cauche s'est recueilli face à la plaque d'inauguration de l'église Saint Martin, rouverte le 13 novembre 2015, après cinq ans de travaux. Une date terriblement liée à celle où les attentats ont été commis au Bataclan et divers sites parisiens, faisant 130 victimes. De vibrants hommages avaient, alors, été rendus tout le week end. Recueillement en leur mémoire.



Hommage

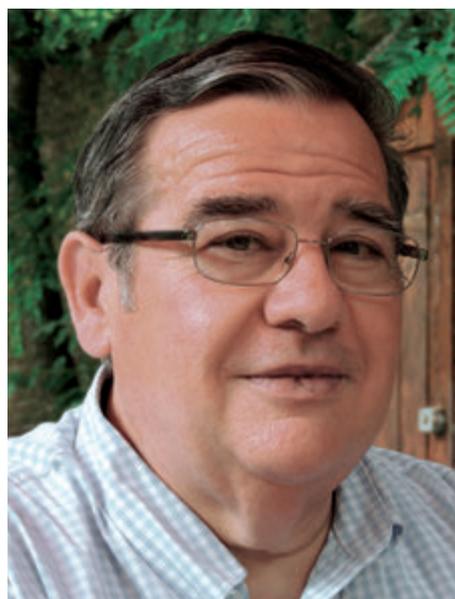
Jean-Pierre SÉNÉCHAL est décédé le 30 octobre 2020.

Clarinetiste au sein de la Musique Municipale de Croix, il a été président de l'orchestre de 1992 à 2003 et en était l'actuel trésorier.

Il était également président de la délégation de Roubaix-Villeneuve d'Ascq de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales de France.

Très investi dans la formation des jeunes musiciens, il les encourageait sans cesse à prendre de nouvelles responsabilités en créant des postes pour les jeunes au sein du bureau de la Musique Municipale de Croix, en les encourageant dans la pratique de leur instrument et en faisant financer leur participation à des stages de musique.

La ville de Croix présente ses sincères condoléances à sa famille.



Une année difficile prend fin. En dépit du contexte sanitaire qui impose de rester prudent, les fêtes de fin d'année se préparent. Nous vous les souhaitons les plus joyeuses et les plus conviviales possibles...



... et très bonne année 2021 !



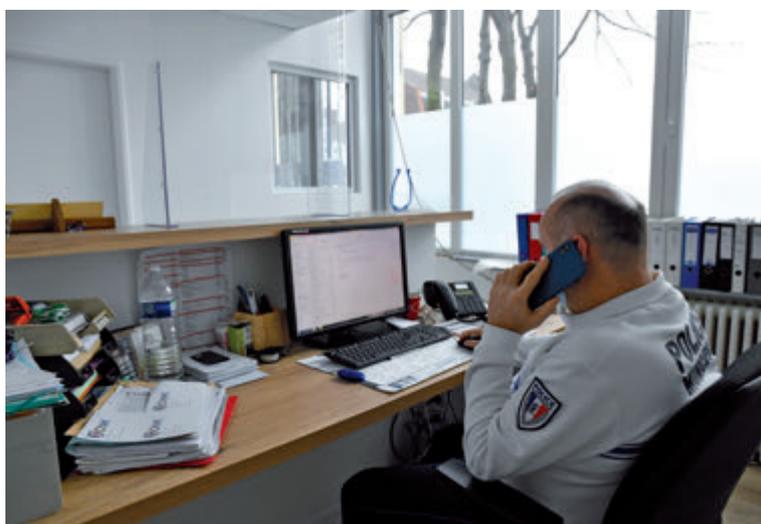
*En 2021, retrouvez la santé,
le sourire, la convivialité...*

Lifting au bureau de police

Le poste de police (93 rue Jean Jaurès) a connu quelques réaménagements au mois de novembre afin d'améliorer l'accueil du public et les conditions de travail des policiers nationaux et municipaux.

Pour rappel, la police municipale est joignable au 03 20 89 07 42 du lundi au vendredi de 8h à 21h30 et le samedi de 6h à 17h.

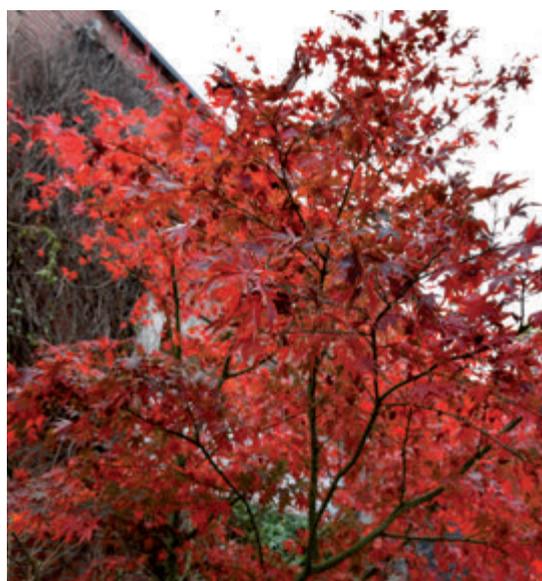
Le bureau de la police nationale est ouvert le lundi de 8h à 12h, le mercredi de 14h à 18h et le vendredi de 14h à 17h25.



Les déchèteries

L'automne nous a offert ses jolies couleurs puis les feuilles ont quitté les branches des arbres entraînant les campagnes de ramassage. Faisons un point sur les déchèteries :

- celle de la rue Brodel reste ouverte pour les déchets verts, le samedi de 8h à 12h, celle installée aux jardins Mallet – Stevens est fermée pour l'hiver.
- la dernière déchèterie mobile de l'année (allée des tilleuls le 3e dimanche du mois) a eu lieu le 15 novembre. Rendez-vous en mars l'année prochaine.
- les déchèteries métropolitaines sont ouvertes aux horaires habituels. Toutes les informations sur : www.lillemetropole.fr
- la collecte des encombrants, sur rendez-vous, est disponible (appel gratuit au 0 800 203 775 du lundi au vendredi de 8h à 17h).



Médaille !

Le 11 novembre dernier, Régis Cauche et Guy Maxime Delplace ont tenu à rendre hommage à Albert Cointe, une figure bien connue dans la ville pour son engagement, sa présence et toutes les actions accomplies dans les associations locales. Ils lui ont remis la médaille de la ville.

Albert Cointe, né à Valenciennes, est arrivé à Croix très jeune et n'en est jamais reparti. Il a travaillé chez Case à Croix (anciennement la Cima). Il est marié, a eu 2 enfants et 4 petits-enfants. Il est président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains et AFN depuis 1997. Depuis 2011, il participe, chaque année, aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre, organisées dans les écoles croisiennes et a été un soutien précieux lors de la création de l'Association pour le Travail de Mémoire. Il a également été bénévole, avec son épouse, à l'Iris Club de Croix, à la fois auprès des jeunes et lors du tournoi de Pentecôte. C'est un homme sympathique, reconnu pour sa disponibilité, son écoute et son humour. Félicitations !



Le réseau de chaleur est opérationnel



On a beaucoup évoqué, il y a quelques mois, le réseau de chaleur, un système de distribution d'eau et de chauffage, plein de promesses : il est vertueux, écologique et économique. La mise en place du réseau avait nécessité d'importants travaux sur la voirie en lien, aussi, avec les travaux du carrefour du Fer à Cheval.

Destiné aux bâtiments collectifs, il est désormais opérationnel à l'Edhec, aux Calèches et à la résidence Flandre, qui y est raccordée depuis le 1^{er} octobre.

Delphine Piciocchi, Présidente en Conseil Syndical et conseillère municipale évoque les atouts : « *On n'a pas encore assez de recul pour tirer toutes les conséquences et tous les avantages annoncés. Ce système est vertueux*

et écologique et intègre parfaitement notre volonté de promouvoir le développement durable au cœur de la résidence. Celle-ci s'articule autour du traitement et de la réduction des déchets. Nous disposerons prochainement d'un container spécifique, nous avons des composteurs. Nous avons également énormément de projets pour valoriser notre parc, véritable poumon vert. Les résidents sont de plus en plus attentifs à l'écologie et à la qualité de leur cadre de vie ».

Rendez-vous prochainement pour connaître les évolutions du réseau de chaleur.

Voirie

Le revêtement de la rue de la Gare, entre la rue Perrin et la rue des Ogiers a été refait au mois de novembre. Celui de l'avenue Delory est un point important dans la réfection complète de l'artère qui opère une belle métamorphose. Il restera à installer les plantations au printemps.



Sport

La ville de Croix mène actuellement une large concertation sur la mise en place du Projet Sportif Territorial qui définira les orientations de la pratique sportive de la commune dans les années à venir. Vous pouvez y participer directement en répondant au questionnaire présent sur le site de la ville en janvier 2021.



Soutien Scolaire

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), partenariat associant le Collège Boris Vian, la CAF, le service jeunesse-médiation de la ville et l'Edhec à travers l'association « Objectif Réussite », en est à sa 5^e édition. Il permet d'accompagner 12 jeunes de 6^e et 5^e lors de deux ateliers hebdomadaires (un atelier numérique et une séance tutorat assurée par les étudiants de l'Edhec). À la fois soutien scolaire et ouverture culturelle ! Les séances ont repris dans le respect des règles sanitaires au grand soulagement des collégiens très motivés. Merci aux étudiants de l'Edhec !



100 ANS, CELA SE FÊTE !



Dorothy Saltman, résidente à l'Ephad des Ogiers, a fêté ses 100 ans le 7 novembre dernier. Bon anniversaire ! Sujet britannique, s'étant distinguée pendant la seconde guerre mondiale, elle a reçu, un courrier de la reine d'Angleterre, en plus de l'attention chaleureuse de ses proches, celle bienveillante du personnel de l'établissement et de Marie Luce Wojnarowski, représentant la Municipalité. Doroty avait 19 ans quand la guerre a éclaté. Elle s'est portée volontaire pour l'armée de terre, où malgré sa myopie déjà importante, elle a pris du galon dans un régiment de femmes qui s'activaient au pays pour soutenir l'action des hommes partis au combat. Cela lui vaudra, une fois le conflit terminé, une bourse lui permettant de faire des études dont ses parents n'auraient pas vu l'utilité (une fille, voyons, des études !!!). Au Canada, elle participera aux premières recherches sur l'autisme. Avec son mari, elle est venue vivre en France au début des années 60, y a fondé une famille. Elle a rejoint ses enfants et petite-fille à Croix sur ses vieux jours. Affaiblie en 2019 par le très grand âge, elle a été accueil-

lie à la résidence les Ogiers où elle a trouvé une famille élargie avec le personnel dévoué. Elle s'y sent très heureuse et profite, en toute sécurité, des plaisirs de la vie.

MARIE DUQUENNOY, AUTEURE

Marie Duquennoy habite Croix depuis sa plus tendre enfance. Elle y apprécie ses activités culturelles, son environnement fleuri et sa tranquillité. Passionnée par les mots, elle vient d'écrire un recueil de poésies sur la Femme en général. Étant Femme, mère, mamie, fille, sœur, et poétesse à ses heures perdues, elle entraîne ses lecteurs avec bonheur dans ses pensées les plus intimes. Elle aborde les sujets contemporains avec poésie en laissant une part belle à tout ce qui fait de chacun un être sensible. Dans ce contexte où les libertés sont remises en question, elle offre à ses lecteurs un voyage littéraire où toutes les émotions se bousculent. L'écriture moderne et fluide fera écho au plus grand nombre ; aux amoureux des lettres comme aux néophytes en quête d'évasion. Aimante, jalouse, bafouée, passionnée, glorifiée, enjouée, déçue, tentatrice, douce, sauvage, sexuelle, timide, ambitieuse, astucieuse, extravertie, captivante, battante, maternelle, curieuse, belle, laide, fidèle, déterminée, généreuse, rêveuse, forte, faible...



Quelques éclats de mots pour une fresque féminine !

LES ÉLÈVES CROISIENS... CITOYENS !



Dans les écoles élémentaires de Croix, sur le temps scolaire et par le biais des activités péri et extra scolaires, les écoliers apprennent la citoyenneté. De nombreuses démarches sont en place à l'initiative des enseignants et/ou des services municipaux. Qu'il s'agisse d'appréhender les règles de la vie en collectivité, le respect des institutions, les valeurs fondamentales, les initiatives naissent sous des formes diverses pour mieux intéresser les jeunes croisiens.

Les conseils d'enfants



Le conseil d'élèves est une instance importante qui contribue à la construction du citoyen de demain.

Le principe initial du conseil d'élèves repose sur l'élection de délégués et de suppléants dans chaque classe. C'est une véritable élection avec présentation des candidats, campagne électorale, vote avec urne et isolement, promulgation des résultats...

Prenons exemple sur l'école Jean Jaurès où une première réunion des délégués s'est déroulée en novembre. Celle-ci se déroule sous l'autorité de la directrice, madame El Youssoufi. Cette année, protocole sanitaire oblige, il faut fonctionner par bulles et répéter l'opération trois fois avec trois groupes d'enfants alors qu'en temps normal, tous les délégués assistent à la même séance. L'enseignante rappelle quelques règles de fonctionnement puis les propositions affluent. Chacun a préparé et rédigé son intervention après avoir consulté ses camarades de classe. La liste de doléances est la base d'une discussion avec la directrice (parfois un enseignant). On y aborde la vie de la classe, des thèmes liés au quotidien :

des aménagements dans la cour de récréation (notons que c'est par ce biais que, l'année dernière, le projet global et ambitieux de réaménagement de la cour de l'école a été rédigé), des actions pour rappeler la nécessité de ramasser ses papiers, les emballages de goûter, l'obligation pour chacun de préserver les lieux comme les toilettes aussi propres qu'ils l'étaient à son arrivée ou encore, plus largement, des actions pour « protéger la planète ». Certains ont préparé quelques projets d'affiches pour étayer leurs suggestions.

Chaque proposition ou idée est la base d'une discussion, l'occasion pour la directrice de revenir sur le mode de fonctionnement de l'école, d'évoquer les responsabilités des uns et des autres, de faire un point sur l'évolution des projets de l'école. Il lui faut, à différentes reprises, faire référence au respect des protocoles sanitaires mis en place pour lutter contre la covid qui perturbent, en ce moment, la possibilité de mettre certaines idées à exécution. Le temps a passé vite, le temps du conseil d'élèves est fini mais certains élèves viennent encore discuter avec l'enseignante. La motivation est réelle !

Le premier compte rendu sera rédigé par l'enseignante ; plus tard, ce seront les CM2 qui s'y emploieront. De retour dans leur classe, les délégués le liront à l'intention de leurs camarades, feront état des propositions des autres élèves. Il est arrivé aussi que des élèves de CM2 écrivent au maire et aux services municipaux pour demander, par exemple, un panneau de basket ou autre aménagement.

Dans ces instances, les enfants sont enthousiastes. Ils endossent leur rôle avec sérieux. Ils sont aussi souvent impatients de voir leur demande aboutir...

Et ravis de pouvoir s'exprimer ! Une belle leçon concrète de démocratie où l'on apprend à s'écouter, débattre et argumenter !

Les actions de médiation

Les écoles qui le souhaitent peuvent, avec le soutien du service jeunesse, mener des actions de sensibilisation sur les thèmes du respect et des violences scolaires :

- Croix compte, ainsi, des « petits médiateurs ». Les enfants apprennent à gérer des petits conflits qui peuvent survenir au sein de l'établissement. Cette action se conclut par une remise de diplôme.
- « À l'école, le respect c'est mon rôle », dans cette action, les problématiques apparaissent et sont analysées à travers la pratique de la boîte canadienne. L'activité est toujours appréciée. Le service jeunesse intervient aussi au collège pour lutter contre les violences scolaires.



Le junicode

Organisé en collaboration avec la police municipale, le junicode a pour but d'enseigner les règles à suivre en matière de sécurité routière. Environ 250 élèves de CM2 y participent chaque année. L'action se déroule en deux parties : une intervention théorique suivie d'une évaluation et une intervention pratique avec mise à disposition de vélos et casques sur un circuit aménagé dans la salle Dedecker. Parce que respecter le code de la route, c'est être citoyen responsable et respectueux des autres.



Les classes « citoyenneté »

86 enfants ont participé à cette action lors des deux dernières années scolaires : visite du conseil régional, du musée Verlaine, ou de Fromelles. Découvrant le rôle et les missions des institutions. Ils ont participé au « rallye à la découverte de ta commune ». Cette opération annuelle consiste, dans un premier temps, à apprendre, en classe, ce qu'est une commune. Puis, forts de questionnaires préparés à l'avance et sous forme de participation à un rallye, ils visitent les lieux et bâtiments, rencontrent le maire, des élus, des techniciens. Il y a toujours beaucoup d'ambiance !



Les commémorations

L'Association pour le Travail de Mémoire (APTM), créée par Paul Allart et présidée par Jeanne Alice Huyghe mène, depuis plusieurs années, de belles actions pour permettre aux jeunes, en collaboration avec les enseignants, de mieux appréhender les conflits mondiaux, valoriser la paix, transmettre les valeurs républicaines.



La commission « menu »

5 enfants, scolarisés dans des écoles différentes discutent des menus qui seront proposés dans les restaurants scolaires avec une diététicienne, le responsable du service municipal de restauration et des parents volontaires lors de trois rencontres annuelles. Parce que donner son avis et participer à une instance de concertation, c'est participer à la vie de la collectivité.



Les ateliers défense

Ils concernent des élèves de 4^e et 3^e volontaires, rassemblés autour des notions liées à la défense en complément des cours d'histoire-géographie. Voir p4.

L'école Lucie Aubrac au cœur de l'évolution du quartier



L'école Lucie Aubrac est totalement impliquée dans l'évolution du quartier Saint-Pierre et participe activement au travail mené aux côtés du conseil citoyen et des services municipaux dans le cadre notamment de la politique de la ville

- L'aménagement du jardin et du parvis de l'école a été réalisé après un travail de réflexion avec les enfants. Avec l'aide de l'association « les briseurs de rêves », ils ont ainsi contribué à l'installation d'une cabane suspendue, d'un terrain de pétanque, d'un chalet pour ranger des jeux de société et de plein air, d'un jeu « araignée et pont de singe »...
- Deux classes ont planté des légumes dans les jardins de Saint-Pierre, créés à la demande des habitants et mis à leur disposition, avec Mme Receveur, présidente de l'association « notre jardin croisien »

- Trois classes ont réalisé une fresque couvrant deux façades de la rue de l'Amiral Courbet pour accompagner le projet de requalification de l'ancien site industriel Biehler, opération d'urbanisme importante dans l'évolution du quartier.
- Une classe doit encore réaliser des messages pour conter les histoires du quartier qui seront apposés sur les grilles de clôture de l'école, du square Missant et du 10/12 rue Saint-Nicolas.

Parce que la citoyenneté c'est agir concrètement dans le quotidien de son quartier.



Proche des préoccupations environnementales



La sensibilisation à l'environnement et au développement durable est menée tous azimuts, que ce soit à l'initiative des enseignants - le thème tient une place très importante dans les projets d'école et fera l'objet d'un autre dossier dans un prochain Vivre à Croix - ou au cours d'animations lors des temps périscolaires comme les pauses méridiennes ou les accueils de loisirs. Notons, par exemple, au cours de l'année dernière, la création d'un meuble de rangement pour les serviettes de tables de l'école Jean Lebas, les actions pour chasser le gaspillage, limiter les déchets et favoriser le tri à l'école et à la cantine, les ateliers jardinage aux Jardins Mallet - Stevens avec un jardinier de la ville. 95 enfants

ont participé à la classe « Environnement et développement durable » qui les a amené à extraire le miel des ruches, fabriquer son encre végétale, des savons ou des éponges. Enfin 400 enfants ont été sensibilisés à la disparition de certaines espèces animales, à l'équilibre écologique en visitant l'exposition « Regards sauvages ».

Sans oublier le «World Clean Up Day» auquel beaucoup d'enfants participent.

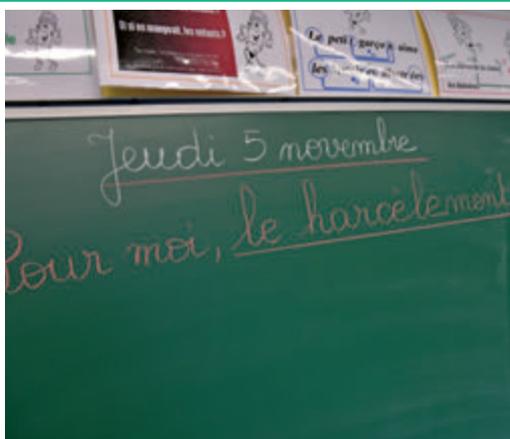
La réalisation d'une vidéo contre le harcèlement à l'école : classe de CM1/CM2 de Jean Zay

« Pour moi, le harcèlement c'est »...

La phrase est inscrite au tableau de manière bien visible par Lucy Ferrien faisant face à ses élèves de CM1/CM2 de l'école Jean Zay qui s'apprêtent à plancher sur le sujet en ce jeudi 5 novembre. Quelques minutes de réflexion puis les mots fusent, les doigts se lèvent... L'expression est déjà forte ! La réflexion se poursuit avec le visionnage d'un film réalisé sur le sujet par des collégiens.

Pour cette séance, des observateurs, attirés par la qualité du travail mené l'année dernière avec une classe du même niveau par Jean Dewevre, directeur de l'école, sont présents et encouragent à poursuivre l'initiative: Monsieur Verhaeghe et Madame Monin, référents et représentants du rectorat, Monsieur Dubois, Inspecteur et Madame Gallagher, Principale du collège Boris Vian.

La première expérience avait conduit à la réalisation d'une vidéo dans laquelle les enfants s'étaient mis en scène. Cette fois, le projet de vidéo animera des personnages sous la forme de héros de manga. Comme l'année dernière, l'école participe au concours national « Non au harcèlement ».



Le mot d'Arnould Vanderstuyf, Adjoint délégué à l'enseignement, à la vie scolaire et à la restauration :



« Je retranscris, ici, quelques extraits des programmes de l'école qui explicitent bien le rôle de celle-ci dans la construction des compétences civiques et citoyennes des enfants :

« L'enseignement moral et civique privilégie la mise en activité des élèves. Il suppose une cohérence entre ses contenus et ses méthodes (discussion, argumentation, projets communs, coopération...). Il prend également appui sur les différentes instances qui permettent l'expression des élèves dans les écoles et les collèges. »

Il s'effectue, autant que possible, à partir de situations pratiques, dans la classe et dans la vie scolaire, au cours desquelles les élèves éprouvent la valeur et le sens de cet enseignement (conseils d'élèves, mise en scène de dilemmes moraux, jeux de rôles, débats réglés...) L'école doit permettre aux élèves de devenir acteurs de leurs choix, et de participer à la vie sociale de la classe et de l'établissement dont ils sont membres. L'esprit de coopération doit être encouragé, la responsabilité vis-à-vis d'autrui mise à l'épreuve des faits. »

À mon sens, et cet avis est partagé avec mes collègues élus, la Municipalité ne doit pas se substituer aux services de l'état. Chacun ses missions ! En revanche, elle peut soutenir les enseignants et, parallèlement, proposer des démarches complémentaires. Les actions de soutien de la Municipalité touchent, à chaque fois, tous les élèves d'une classe ou d'une école voire de toutes les écoles ainsi que les enfants inscrits dans les dispositifs périscolaires. Les citoyens de demain !

Aussi, nous encourageons vivement et portons une attention particulière aux initiatives telles que les conseils d'élèves, les classes citoyennes, le rallye découverte, les projets d'école comme de nombreuses autres actions qui démontrent notre volonté d'accompagner la construction, la formation et l'épanouissement des futurs citoyens. »

Cette année 2020 a été bien particulière en raison de la pandémie et des deux périodes de confinement. Sur le plan sanitaire bien sûr, sur le plan économique aussi ! Les entreprises et les petits commerces, obligés de fermer leurs portes à deux reprises, ont été - et sont - particulièrement impactés.

Retour sur quelques mesures prises ou en cours pour soutenir le commerce local :

▶ LA PIÉTONISATION ET LA SUSPENSION DES DROITS DE TERRASSES

La fermeture à la circulation de la rue de la Gare, durant les mois de juin et juillet, a permis aux cafés et restaurants d'étendre leurs terrasses. Un air de détente les jours de beau temps bien apprécié !



▶ LA RÉORGANISATION DES MARCHÉS

Les marchés ont très vite pu rouvrir après la mise en place de protocoles précis : sens de circulation, filtrage de l'affluence au plus fort de la crise, installation de barrières pour tenir les distances, port du masque... Sur la Place de la Liberté à Saint - Pierre comme dans le centre-ville, les 5 rendez-vous hebdomadaires sont prisés par les clients !



▶ LE FONDS DE REBOND MÉTROPOLITAIN

L'ensemble des commerçants a été informé et accompagné par le service économique de la ville pour bénéficier des aides métropolitaines versées au titre des pertes à l'issue du premier confinement. Le premier dispositif - l'aide au loyer - a été l'axe majeur d'intervention. Sur 180 entreprises ciblées et contactées, 54 ont reçu une subvention, l'ensemble s'élevant à 110 473 euros.

▶ LE SOUTIEN DE L'ACC

L'Association des Commerçants Croisiens, a reçu une subvention exceptionnelle destinée à engager des démarches et à prendre des initiatives favorisant l'activité. La création d'une ambiance chaleureuse avec des illuminations et un grand sapin dans le centre-ville convient à la promenade. Les illuminations sont en place jusqu'au 11 janvier. Les 200 motifs répartis sur le territoire sont en led, faible consommation. Les commerçants qui le souhaitent ont pu bénéficier des ouvertures dominicales le 29 novembre, les 6,13, 20 et 27 décembre. Notons que les soldes, démarrant le 20 janvier au lieu du 6, les commerces pourront ouvrir le 24 janvier.



LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION

Celles-ci ont consisté à diffuser les aides et les contacts au Conseil Régional, la Chambre de Commerce, l'Ursaff, la Mel... ou à soutenir les restaurants en publiant les coordonnées de ceux pratiquant la vente à emporter ou la livraison à domicile, les commerces dits non essentiels maintenant une activité ou en encourageant les Croisiens à réserver leurs achats auprès des commerçants locaux.



PLATS À EMPORTER ET/OU LIVRAISONS À DOMICILE

Il est possible de déguster un bon repas, chez soi, grâce à la vente à emporter et au service de livraison à domicile, une façon aussi de soutenir les restaurants croisiens :

CHIYODA

24, rue du Professeur Perrin
03 20 98 88 87

LE PRÉ VERT

228, rue Verte - 09 70 35 13 37

LE 230

230, rue Verte - 09 70 35 13 37

SUSHI BOUTIK

17, rue de la Gare
03 20 80 08 08

SNACK ISTANBUL

328, rue Jean Jaurès
06 09 01 96 96

SUBWAY

13, rue de la Gare
03 20 66 53 68

TRATTORIA DI ADAMO

11 rue de la Gare
03 20 89 20 81

LE CONSTANTINOPE

34, rue du Professeur Perrin
03 20 65 13 16

FRIT'HOUSE

2, rue Jean Monnet
03 20 73 85 38

POTATOES FOOD

33, Place de la Liberté
03 20 25 39 79

MAC DONALD'S

3, avenue de Flandre
03 20 66 07 26

MAMA MARIA

127, rue de la Gare
09 86 79 57 06

AU 52 RESTAURANT PIZZERIA

4, rue du Professeur Perrin-
03 20 98 89 14

FOU DE RIZ

2, rue Gustave Dubled
03 74 68 10 52

PIZZA DIO

28, avenue Édouard Vaillant
03 62 10 42 21

YA HABIBI

4, rue Gustave Dubled
07 66 69 97 60

PIZZERIA DEL CUGINI

26, Place de la Liberté
03 61 50 79 33

YA-MI SUSHI

20, avenue Edouard Vaillant
03 59 89 36 97

DAVONN

14, rue du Professeur Perrin
03 20 75 48 09



LE MOT DE L'ÉLUE



L'actualité est malheureusement marquée d'emblée par les difficultés que rencontrent les entreprises et les commerces au cours et après ces deux périodes de confinement. Nous nous sommes attachés à ce que chaque commerçant puisse bénéficier du fonds de rebond métropolitain. Le service économique a multiplié les courriers, mails et appels téléphoniques pour indiquer les démarches à suivre. Aujourd'hui, ce sont 54 commerçants qui ont bénéficié d'une aide de 110 473 €

Concernant la deuxième vague, nous sommes toujours aux côtés des commerçants. Nous avons beaucoup entendu parler de click and collect et de Market Place. Nous avons envoyé un questionnaire aux commerçants pour connaître leur positionnement. Il s'avère que, sur les 180 cellules consultées, seules 24 sont intéressées. Or, pour mettre en place une telle solution, il faut atteindre une masse critique d'un minimum de 70 commerçants.

Nous avons, par contre, accordé une aide exceptionnelle à l'Association des Commerçants Croisiens de 10 000 euros pour lui permettre de prendre mesures et initiatives telles que, par exemple, les animations de fin d'année ou la mise en place d'une plateforme si elle le souhaite.

La ville de Croix est caractérisée depuis longtemps par un véritable savoir-faire et une offre commerciale et complémentaire. J'espère vivement qu'un grand élan de solidarité sera manifesté par les Croisiens envers nos commerces de proximité. Il est important de préserver cette qualité de vie !

Véronique Vogel

Adjointe déléguée au développement économique, aux commerces et à l'emploi.

Joignons la gourmandise à l'agréable !!!

La Boulangerie Burggraeve vous réserve une surprise durant la période de la galette des rois !

Deux Napoléon d'or de 1868 et 1907, d'une valeur de 200 € chacun (suivant le cours de l'or) sont cachés dans les galettes. L'opération commence le 2 janvier.



Une raison de plus pour passer commande !!

Au 52 : un label supplémentaire !

Une récompense de plus pour Loïc Rodriguez qui a reçu le label «Maître gourmet des régions de France». Un point positif dans une période très difficile pour les restaurateurs.

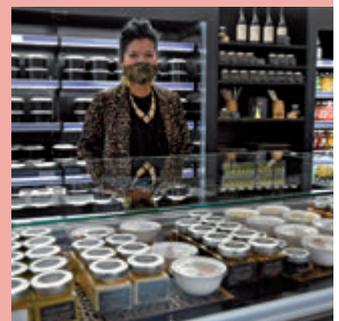
**4, rue du Professeur Perrin
03 20 98 89 14**



Davonn : créations culinaires

Depuis le 13 novembre, Davonn (créations culinaires Thai) permet de savourer de succulents mets asiatiques en vente à emporter.

Au plus vite, pour s'installer à table dans un magnifique décor. Bienvenue, madame Davonn-Chocquet ! **14, rue du Prof. Perrin**



ENTREPRISES, DES AIDES EXISTENT

• **La MEL**, dès le début de la crise, a mis en œuvre un fonds de rebond de 20M€ pour aider les entreprises, les artisans et les commerçants dans leur reprise d'activité.

**<https://www.lillemetropole.fr/actualites/entreprises-des-aides-existent>
0 800 711 721 - du lundi au vendredi de 9h à 17h**

• **L'État, la Région, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et d'Artisanat** ont mis à disposition un guichet unique. La plateforme téléphonique (**03 59 75 01 00**) est ouverte du lundi au vendredi de 9 à 18 heures. En complément, un site internet ressource, **soutien.hautsdefrance.fr**, est en ligne.

• **Les Urssaf** mettent à disposition un site dédié : **<https://mesures-covid19.urssaf.fr>** pour plus d'information sur les mesures exceptionnelles.

• FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE WASQUEHAL

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau réseau de proximité des finances publiques, la Trésorerie de Wasquehal ferme définitivement ses portes le 31 décembre 2020. Son activité liée à l'impôt est transféré au service des impôts des particuliers, avenue Charles Fourier à Roubaix. Les usagers auront la possibilité de régler leurs créances publiques chez les buralistes agréés. À Croix, il s'agit de « le Flandre » 1, rue Jean Jaurès - « tabac Saint Pierre » 164 rue Kléber.

• PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Un registre en ligne a été ouvert par la MEL afin d'associer les habitants à l'élaboration du 3e Plan Local de l'Habitat qui fixe le programme d'actions de la politique habitat pour 6 ans et dont l'adoption définitive est prévue pour 2022. Il restera accessible jusqu'au 3 octobre 2021.

Un comité participatif réunissant les acteurs du logement et les habitants de la métropole a également été mis en place. Rendez-vous sur le site de participation citoyenne de la Métropole.

<https://www.lillemetropole.fr/actualites/programme-local-de-lhabitat-donnez-votre-avis-en-ligne>

• DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Si vous êtes concerné par un sinistre laissant apparaître des fissures sur votre habitation pour l'année 2020, voici comment se déroule la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle :

1. Vous devez déclarer votre sinistre à votre assureur
2. Vous devez également adresser une demande écrite de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle à la Mairie de Croix
3. Le maire adressera au préfet une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dans les dix-huit mois suivant le début de l'événement.
4. Le préfet fera établir, le cas échéant, les rapports techniques correspondants puis transmettra le dossier au ministère de l'intérieur.
5. La demande sera instruite et soumise à l'avis d'une commission interministérielle.
6. Un arrêté portant ou non reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sera pris conjointement par les ministres (Intérieur,

Finances et Budget) et publié au Journal officiel. En tout état de cause, la déclaration en préfecture ne sera effectuée qu'à partir de janvier 2021. Si vous n'avez pas encore déclaré votre sinistre à votre assureur et à la commune, il est encore temps.

• CEREMONIE DES JUBILAIRES

À l'occasion de la cérémonie des jubilaires qui sera organisée courant 2021, les couples croisiens qui souhaitent célébrer leur 50^e, 60^e, 65^e ou 70^e anniversaire de mariage (années de mariage 1971, 1961, 1956, 1951) sont invités à se présenter directement au service de l'Administration Générale (bâtiment de plain-pied situé à droite du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville) munis de leur livret de famille et de leur carte d'identité. **Informations au 03 20 28 56 07 ou 03 20 28 52 16**

• ACCUEILS DE LOISIRS

Centres de loisirs de février (du 22 février au 5 mars 2021). Inscriptions du 6 au 13 janvier 2021

• INSCRIPTIONS DANS LES ECOLES DE CROIX

Les inscriptions scolaires débiteront le 15 février et se prolongeront jusqu'au 30 avril 2021. Les démarches d'inscription sont à faire en ligne sur le site <https://espace-citoyen.net>. Les familles qui souhaitent obtenir des informations ou une aide à l'inscription peuvent prendre contact avec le service au 03 20 28 56 02 ou se rendre à l'espace famille (uniquement sur rendez-vous).

• COMMENT SE DÉBARRASSER DE SON SAPIN

La ville vous propose une collecte des sapins, dépouillés de leurs décorations. Celle-ci aura lieu, le samedi 9 janvier 2021 : 8h30 à 11h30 :

Dépôt rue Louis Brodel, Rue Louise Michel sur le parking de la zone bleue à l'angle des rues Kléber et Courbet et allée des tilleuls et de 13h à 17h : sur la zone technique des Jardins Mallet-Stevens (avenue W. Churchill), place Charcot (rue Balzac), sur le parking à l'angle des rues Seigneur et Raspail et Place de la Liberté.



Les dates et festivités annoncées sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la situation et des mesures sanitaires définies par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la Covid 19. Suivez l'actualité sur le site et la page Facebook de la ville.

MUSIQUE - SPECTACLES

CONCERT DE BLUES DU GROUPE ROZEDALE

Samedi 30 janvier à 20h30
(ou 18h en cas de couvre-feu)

Après deux premiers albums défendus comme des guerriers aux quatre coins de l'Europe et des prestations marquantes comme la première partie de Ben Harper au Théâtre antique de Vienne, le groupe a passé une partie du mois de juin en résidence aux prestigieux ICP Studios de Bruxelles. Un nouvel opus y a été mis en boîte et il s'annonce déjà comme l'une des sensations de l'année 2021. Il s'en dégage une énergie décuplée, le tout au service de textes ciselés.

Pré-réervations obligatoires auprès du service Culture Animations :

Par téléphone 03 20 28 56 00 ou par mail : reservation@ville-croix.fr
à l'accueil de la Mairie (bâtiment des services techniques) 187 rue Jean Jaurès : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

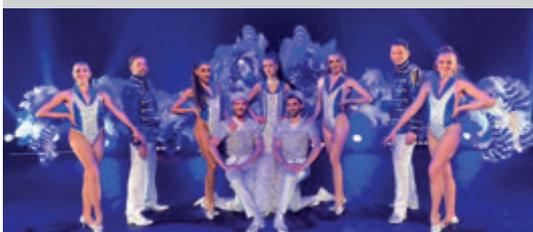
Règlement par chèque uniquement



SAPHIR PAR LA COMPAGNIE MÉTRONOME

Dimanche 7 février à 15h

Spectacle offert aux aînés croisiens et à leur famille. Invitations à retirer à l'accueil de la mairie.



IMMENSE BEETHOVEN CONCERT DE L'ORCHESTRE DE DOUAI RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Mardi 16 février à 20h

Pré-réervations obligatoires auprès du service Culture Animations :

Par téléphone 03 20 28 56 00 ou par mail : reservation@ville-croix.fr
à l'accueil de la Mairie (bâtiment des services techniques) 187 rue Jean Jaurès : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Règlement par chèque uniquement



NINA ET LE JAZZ DANS TOUS SES ÉTATS

Vendredi 5 février à 19h

Spectacle jeune public.

Partez à la découverte de trois instruments à travers le jazz dans un dessin animé interactif. Avec trois musiciens en direct, voyagez en chanson de Vienne à New York en passant par Rio ! Réservation obligatoire.



DIVERS

RENDEZ-VOUS AVEC LE PÈRE NOËL

Judi 24 décembre à 14h30



Le Père Noël est à Croix ! Assistant maternel à Croix, David Flacheron gère également une activité dans l'événementiel. Il a eu l'idée de créer une page sur facebook dédiée au Père Noël et de réaliser des petites vidéos. L'ensemble fonctionne bien. Il a reçu le soutien de nombreux partenaires et bénévoles pour créer un beau décor et avancer dans son projet.

Au programme : un live le 24 décembre à 14h30
<https://cutt.ly/dhkRXV7>

COLLECTES DE SANG

Vendredi 15 janvier de 10h à 13h / 15h à 19h

Par l'amicale pour le don du sang bénévole de Croix.
Salle Dedecker
Prendre rendez-vous sur :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Samedi 27 février de 8h30 à 12h30

Par l'amicale pour le don du sang bénévole de Croix.
Salle Henri Block
Prendre rendez-vous sur :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

MARIONNETTES

Par le Théâtre Mariska

« CHATOPOINTU »

Mercredi 13 janvier – 10h30 et 14h



« L'HISTOIRE DU CHAPERON ROUGE »

Mercredi 27 janvier – 10h30 et 14h

« LE MAÎTRE DES COULEURS »

Mercredi 10 février – 10h30 et 14h

« LA MAISON DE SUCRE »

Mardi 23 et Mercredi 24 février – 10h30 et 14h

« MONSIEUR CARNAVAL »

Jeudi 25 février – 10h30 et 14h



6,50 €



www.mariska.fr

THÉÂTRE

« OUVERT JOUR ET NUIT »
PAR LA (PARENTHÈSE) THÉÂTRE

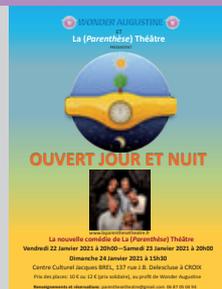
Vendredi 22 et samedi 23 janvier à 19h
Dimanche 24 janvier à 15h30

Spectacle au profit de l'association Wonder Augustine (cancers pédiatriques).

« Pour quelles raisons un croque-mort, un conférencier, une hôtesse d'accueil et une aide-soignante, aux caractères bien différents, se retrouvent-ils chez ce personnage étrange et dans ce lieu insolite ? Au fil de situations cocasses, inattendues et pour tout dire, un peu rocambolesques, ils vous emmèneront dans leurs délires, avec l'espoir d'atteindre enfin leur rêve. Y parviendront-ils ? »

Renseignements et réservations :

parenthesetheatre@gmail.com
Tel : 06 87 05 04 94
ou www.laparenthesetheatre.fr
ou www.helloasso.com/associations/la-parenthese-theatre



10 €
12 €

BLÉD
PAR LA MANIVELLE THÉÂTRE

Dimanche 31 janvier à 17h



8 €
6 €



www.lamanivelleteatre.com

« COMMENT ON FAIT POUR DEMAIN ? »
PAR LA MANIVELLE THÉÂTRE

Dimanche 14 février à 17h



8 €
6 €



www.lamanivelleteatre.com

MJC/CS

à la MJC, de nombreuses activités sont proposées : Heure du Conte, P'tit déj jeu, La Manivelle Théâtre, Repair café, Atelier parents/enfants, Entre parent, Tricot café, La pause des parents, Doc soupe, Weekend famille... Retrouvez les dates d'info complètes sur le Facebook de la MJC/CS et sur www.mjcroix.fr

Assemblée générale de la MJC-CS DE CROIX

Samedi 30 Janvier de 9h à 15h
Contact : contact@mjccsacroix.fr

Concert de la compagnie OMPK

Mercredi 3 Février à 19h - inscriptions 03 20 72 42 12

Cette page permet aux différentes sensibilités politiques de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix et dans le respect des personnes, sous leur seule responsabilité. La rédaction du magazine n'intervient, en aucun cas, dans le contenu du texte de l'auteur.

LIBRE EXPRESSION



La crise covid frappe de plein fouet les personnes vulnérables, femmes, hommes, enfants, familles, touchés par la maladie, privés parfois d'un petit emploi, confrontés à des difficultés de logement trop étroits, des budgets restreints... Elle conduit à isoler encore plus ceux qui l'étaient déjà. Cette vulnérabilité frappe les commerces, les restaurants, les associations. Au-delà de notre élan spontané de solidarité et de générosité, c'est la volonté d'exprimer notre plus profond sens de l'humanité et du respect de notre prochain qui nous pousse à agir. La mobilisation du CCAS, de la Municipalité, des services municipaux, des bénévoles est totale. En cette période propice à l'échange de vœux, je souhaite, à tous, du fond du cœur, une meilleure année où nous veillerons à la qualité du bien vivre ensemble.

Georges LECOMTE - Adjoint délégué aux affaires sociales, au logement et à la santé



En cette nouvelle année 2021, permettez-moi au nom de Magalie TRINEL, Thierry FOSSEUX et tous les membres de la liste « Croix, j'y crois » de vous présenter nos vœux de santé et de bonheur pour 2021. Évidemment, nos pensées vont vers les plus fragiles qui ont été durement touchés par la crise sanitaire, vers les aidants et les soignants qui nous protègent et vers les commerçants et les indépendants qui travaillent durement pour sauver leurs entreprises et nos emplois. Nous souhaitons également mettre à l'honneur tous ceux qui s'organisent dans leur quotidien avec le télé-travail, l'école des enfants, la protection de leurs proches, et qui malgré la gestion d'une vie repensée trouvent le moyen d'assurer l'équilibre familial. À chacun, nous souhaitons une très belle année 2021.

Alexandre DELILLE - Conseiller municipal « Croix, j'y Crois ».
alexandredelille@ville-croix.fr



Basta 2020 ! Nous souhaitons à tous les croisien-nes pour 2021 une bonne santé, plus de solidarité et d'écoute. Notre ville doit protéger les habitant-es et commerçant-es qui ont rencontré des difficultés économiques et psychologiques. Soutenons-les ! Les tracas du quotidien se sont hélas aggravés : saleté des rues, organisation chaotique autour des écoles, installations sanitaires en piteux état dans les salles municipales, problèmes de stationnement... La municipalité est peu concrète, dommage. Le contexte a montré l'importance majeure du service public, défendons-le plus que jamais ! Nous espérons reprendre nos moments d'échange avec vous, dès le 10 janvier puis chaque 1^{er} samedi du mois à la maison de la Macquerie à 10 h. Des infos sur Facebook Ensemble pour Croix.

Le groupe Ensemble pour Croix ! : Stéphanie Jacquemot, Coralie Pierrat, Roger Demortier.



Chacun sait désormais l'absolue nécessité de poursuivre nos efforts en respectant les gestes barrières et en portant le masque pour notre sécurité et celles des autres. Nous devons continuer à prendre soins de nous et de nos proches. Nous devons continuer d'être solidaires les uns envers les autres.

C'est aussi le moment de soutenir les commerçants de proximité en achetant nos produits dans les commerces croisiens et sur les marchés. Nous saluons la décision de la majorité d'offrir des bons cadeaux chez les commerçants de la ville aux agents communaux et nous proposons de nouveau à Monsieur le Maire d'exonérer les commerçants des droits de voirie pendant les mois de confinement.

Dans l'attente de jours meilleurs, nous vous souhaitons à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année !

Valentine VERCAMER - Conseillère municipale « Croix Citoyens »



Ambulance Bruno
TPMR, Transports assis
couché, (HDT - HL - HO)

Efficacité
Rapidité
Sécurité

URGENCES
24H/24
7J/7



6 rue LAVOISIER
59170 CROIX
Fax: 03 20 02 26 18
Tél : 03 20 73 01 38

Croix - Wasquehal - Roubaix - Mouvaux - Tourcoing - Lille et toutes régions

LINGUISH
CROIX

- Ateliers ludiques & dynamiques
- Apprentissage naturel de l'anglais
- Pédagogie inversée

Hello Manon,
How are you ?

L'anglais de 3 à 11 ans
De septembre à juin
1h hebdomadaire
57 rue Isaac Holden
59170 Croix
06 03 32 90 17

croix@linguish.fr
linguish.fr/croix



1er réseau d'épicerie en vrac

VOICI UN COUP
DE POUCE
POUR FAIRE
VOS COURSES
EN VRAC



Nouveau
dans le
Vieux-Lille !

Moins de gâchis
100%
vrac
Moins de déchets

**Passez
au vrac !
dont du BIO**

jusqu'à
80%
de DECHETS
D'EMBALLAGES
en moins
jusqu'à
30%
d'ECONOMIES

+ de 750 produits

Épicerie Salée, Sucrée, Droguerie, Hygiène, Animalerie

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 19h **NON-STOP !**
Le dimanche de 9h30 à 13h (Uniquement quartier Wazemmes)

29 place de la République
à Croix, Centre Ville
Métro Croix Centre
09 51 62 28 23

105 rue Esquemoise
à Lille, quartier Vieux-Lille

384 rue Léon Gambetta
à Lille, quartier Wazemmes

[f AlicededaybydayLille](https://www.facebook.com/AlicededaybydayLille)

[day_by_day_lille](https://www.instagram.com/day_by_day_lille)

[daybyday-shop.com](https://www.daybyday-shop.com)



AU GRAND LARGE
CENTRE DE FORMATION NAUTIQUE CROIX

Centre de formation de CROIX

Port. 06 83 78 27 98
29 rue Jean Jaurès - CROIX

Nos horaires de permanence :
Lundi, Mercredi, Vendredi : de 16h00 à 19h00
Samedi : deux derniers samedis du mois

Aggréé n° 059033/2013

Email : permisgrandlarge@orange.fr
www.Lille-permis-Bateau.com



**Bateaux de Formation
MER / RIVIERE**



Le Grand Spécialiste
des revêtements de sols

**SOLS PLASTIQUES
MOQUETTES
PARQUETS**

**Moins
cher !**

684, avenue des Nations Unies
59100 ROUBAIX (Pont St Vincent)

☎ **03 20 70 33 75**

Fax : 03 20 24 27 95

E-mail : pvstapis@orange.fr



Contrat
d'entretien
mensualisé

Dés
55€⁽¹⁾
par mois
sur 60 mois

MA CHAUDIÈRE TOUT-EN-UN

UN STRESS EN MOINS !

Chaudière

Très haute performance énergétique
Pose incluse⁽²⁾

Thermostat

Pose incluse⁽²⁾

Entretien et garantie 5 ans

Financement 0%

sur 60 mois

36 rue de Tourcoing - 59290 Wasquehal
Tél : 03 20 46 04 04 - Fax : 03 20 36 96 20
✉ : contact@acd-chauffage.com

SAV agréé



Partenaires



(1)111 Exemple pour 2 580€ empruntés sur 60 mois : TAEG fixe 0%. Mensualités de 43€. Montant total dû : 2 580€. UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSE. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER. (Retrouvez toutes les caractéristiques du financement à l'intérieur). (2) Voir conditions en magasin.

LES JARDINS DU 126

Des appartements neufs, clés en main, au cœur d'un parc paysagé
en plein cœur de Croix



- / Au cœur du quartier Croix Mairie
- / Appartements neufs du 2 au 4 pièces
- / Idéal pour habiter ou investir

0805 360 550

Service et appel gratuits

lesjardinsdu126.nacarat.com



NACARAT

GRUPE RABOT DUTILLEUL

(1) Loi Pinel : Le dispositif « Pinel » prévu à l'article 199 novovicies du Code Général des Impôts, en faveur de l'investissement localif visant l'acquisition en vue de sa location d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques. Ce dispositif est soumis à des conditions de ressources du locataire et de plafonnement des loyers. Lien vers l'article 199 novovicies du Code général des impôts : <https://www.legifrance.gouv.fr/>
Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Investir dans l'immobilier comporte des risques. Perspective : KEURK.